

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mardi 18 octobre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 11-10-2022

Date d'affichage : 21-10-2022

N° Délibération : 30-10-2022

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par Frédéric BÉRULLIER, M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE ; MM. Benoit PROYART et Hervé PROYART non représentés.

Absents : Mmes Claire DACHICOURT et Barbara TOMPOUSKY non représentées.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Olivier DUMONT est nommé secrétaire de séance.

DEL N°30-10-2022 : Changement de clôture de l'école :

M. le Maire présente les devis concernant le remplacement de la clôture de l'école :

Le devis pour les matériaux de Moreuil Matériaux s'élève à 3 568,37 € TTC et le devis de la CCALN pour la main d'œuvre s'élève à 3 116,96 € TTC.

M. le Maire précise que le devis pour la main d'œuvre est estimatif en fonction du chantier car on ne sait pas ce qui se trouve sous la surface du sol. M. le Maire précise que le démontage, le remplacement du portail ainsi que la réfection du béton à la base sont nécessaires. M. RETOURNÉ précise que cela fait deux ans que le sujet est évoqué. M. BÉRULLIER signale que s'il y a un problème d'approvisionnement, le fournisseur n'est pas loin et qu'il est local. M. RETOURNÉ demande quand seraient réalisés ces travaux, il lui est répondu que ce serait pendant les vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **11 voix pour**,

(F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, C. CATEL, O. COUZEREAU représentée, J. DEVOS, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE).

Approuve ces devis et autorise M. le Maire à signer tous les documents concernant ces travaux.

Le secrétaire de séance

Olivier DUMONT





LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Morisel, le 21 octobre 2022.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 21 octobre 2022